



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-56902>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-56902

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Régie des Transports Métropolitains

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 05980406200087

Ville : Marseille

Code postal : 13235

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : Affaire N°EM/CH/24/042

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département Commande Publique

Adresse mail du contact : Marchespublics@rtm.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 491105139

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se référer au Règlement de la Consultation (RC) joint au dossier de consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer au Règlement de la Consultation (RC) joint au dossier de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer au Règlement de la Consultation (RC) joint au dossier de consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 17/06/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : La Régie des Transports Métropolitains (RTM) est une entité adjudicatrice au sens de l'article L1212-1 du Code de la Commande Publique.

Critères d'attribution : Pour attribuer le lot 1 au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : 1. Les Prix (66%), analysés compte tenu du montant résultant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED). 2. La valeur technique (34%), composée de deux sous-critères, représentant 100% de la valeur technique : - Sous-critère 1 (70%) : Optimisation de la durée d'immobilisation maximum moyenne du ferry électro-solaire. - Sous-critère 2 (30%) : Qualité de la télésurveillance mise en oeuvre pour assurer la bonne exécution des prestations. Pour attribuer le lot 2 au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : 1. Les Prix (66%), analysés compte tenu du montant résultant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED). 2. L'optimisation du délai de livraison maximum moyen (34%). Pour attribuer le lot 3 au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur les critères pondérés suivants : 1. Les Prix (40%), analysés compte tenu du montant résultant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED). 2. Le coût du changement des batteries sur la durée de l'accord-cadre de 6 ans (40%), analysé sur la base des éléments suivants : - La durée de la garantie des modules de batterie ; - Le prix du remplacement des 60 modules de batterie ; - La durée d'immobilisation du ferry pour le changement des 60 modules de batterie. 3. L'optimisation du délai de remplacement des 60 modules de batterie (20%). Pour chacun des lots, l'offre classée en première position, au vu des critères énoncés ci-dessus après négociation, est réputée « Offre économiquement la plus avantageuse ».

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS DE MAINTENANCE DE LA CHAINE PROPULSION-ENERGIE DU FERRY ELECTRO SOLAIRE DE LA REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS (RTM), FOURNITURE DE PIECES DETACHEES ASSOCIEES ET REMPLACEMENT DES MODULES DES BATTERIES DE PROPULSION (3 LOTS)

Code CPV principal - Descripteur principal : 50241200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La consultation est décomposée en trois lots ci-après énoncés : - Lot 1 : Prestations de maintenance préventive et curative de la chaine propulsion-énergie du ferry électro solaire. - Lot 2 : Fourniture de pièces détachées. - Lot 3 : Remplacement des modules des batteries de propulsion. Les candidats ont la possibilité de soumissionner à un, plusieurs ou à la totalité des lots. Les offres seront examinées lot par lot. Les candidats ne peuvent présenter des offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus. Chaque lot donne lieu à la passation d'un marché séparé. Les présents marchés publics sont passés selon une procédure adaptée, en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-5 du Code de la Commande Publique (désigné ci-après « Le Code »). Il s'agit d'accords-cadres au sens des articles L2125-1.1° et R2162-2 et suivants du Code de la commande publique. Chaque accord-cadre est conclu avec un seul opérateur économique et exécuté : - en partie par l'émission de bons de commande, pour les prestations décrites dans les documents contractuels ; - et en partie par la conclusion de marchés subséquents pour les besoins dont toutes les stipulations contractuelles ne sont pas fixées dans les documents de l'accord-cadre. Chaque accord-cadre est conclu sans montant minimum d'engagement et avec un montant maximum d'engagement sur la durée de chacun d'eux (6 ans), à savoir : - Lot 1 : 215 000 euros HT - Lot 2 : 125 000 euros HT - Lot 3 : 100 000 euros HT Les lots 1 et 3 sont des marchés de services et le lot 2 est un marché de fournitures. Ils se réfèrent au Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de Fournitures Courantes et de Services (CCAG/FCS), approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. La durée de chaque accord-cadre est de six ans ferme, à compter de sa date de notification.

Lieu principal d'exécution du marché : Marseille

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot 1 : Prestations de maintenance préventive et curative de la chaîne propulsion-énergie du ferry électro solaire.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50241200

Lieu d'exécution du lot : Marseille

- **Description du lot** : Lot 2 : Fourniture de pièces détachées

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 34913000

Lieu d'exécution du lot : Marseille

- **Description du lot** : Lot 3 : Remplacement des modules des batteries de propulsion.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 09331200

Lieu d'exécution du lot : Marseille

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Pour tous les lots, la visite permettant aux candidats de mieux appréhender les conditions d'exécution des prestations, est obligatoire. Les modalités pour effectuer la visite, sont détaillées à l'article 6 du Règlement de la Consultation (RC).

Autres informations complémentaires : A/ Les candidats doivent obligatoirement transmettre leur pli (candidature et offre) de façon dématérialisée via le site www.achatpublic.com (les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour d'éventuels compléments, précisions ou rectifications). Les dossiers qui seraient remis sous format papier seront retournés non ouverts à l'expéditeur et ne seront donc pas analysés. En application de l'arrêté du 22 mars 2019, les candidats pourront transmettre une copie de sauvegarde qui devra parvenir dans le délai imparti pour la remise des candidatures et des offres. B/ Les éventuelles questions relatives à la présente procédure devront impérativement être adressées sur le site www.achatpublic.com qui met à disposition des candidats un système d'échange de recommandés électroniques dématérialisés. C/ La RTM négocie lot par lot avec les candidats ayant déposé une offre appropriée, en tenant compte des critères mentionnés ci-dessus et des dispositions du cahier des charges, le cas échéant.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/05/2024